

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/08/2024 - 15369 - 2016 B 01347 - 820 221 430 - 2A FRANCE INTERIM

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 26 juin 2024

Le 26 juin 2024, à 14:00 H, les associés de la société, se sont réunis au siège de la société.

L'assemblée est présidée par sa présidente. Nathalie BRICE
Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- questions diverses;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il ouvre ensuite les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve également qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice, de l'exercice clos 31 décembre 2023, s'élevant à 32 196,54 euros :

- au titre des dividendes à hauteur de 0 euros,
- au poste « Autres réserves », le montant de 32 196,54 euros,
- au poste « réserve légale », le montant de 0 euros,

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée, étant observé que l'associé concerné par une convention n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président a perçu une rémunération d'un montant de 0 euros pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividendes distribués
N-1	21430 euros
N-2	0 euros
N-3	0 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15:00 h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et les associés présents.

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

RAPPORT SPECIAL DU GERANT RELATIF AUX OPERATIONS VISEES

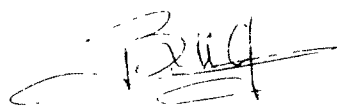
PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au titre de cet article au cours de l'exercice écoulé, en dehors des conventions relatives aux avances en comptes courants des associés.

Nous souhaitons que vous approuviez les dites propositions.

Nathalie BRICE, présidente



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2023

cerfa

N° 15948 * 05

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2A France Interim										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5, rue Jean Jaurès - 06240 - BEAUSOLEIL											
SIRET		8 2 0 2 2 1 4 3 0 0 0 0 1 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010										
		Autres *	014										
	Immobilisations corporelles *		028	3400		633		2767					
	Immobilisations financières * (1)		040										
Total I (5)			044	3400		633		2767					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050										
		Marchandises *	060										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	455621		43753		411868					
		Autres * (3)	072	513415				513415					
	Valeurs mobilières de placement		080										
	Disponibilités		084	288992				288992					
	Charges constatées d'avance *		092										
Total II			096	1258028		43753		1214275					
Total général (I + II)			110	1261428		112 44386		1217042					
PASSIF										Exercice N		NET	
										1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					10000					
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126					1000					
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131					227540					
	Report à nouveau		134										
	Résultat de l'exercice		136					32197					
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
	Total I			142					270737				
Provisions pour risques et charges			Total II	154									
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					455766					
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N ...)	169	306045				490538					
Produits constatés d'avance		174											
Total III			176					946304					
Total général (I + II + III)			180					1217042					
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	3400			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

NB